

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 23 janvier 2024, 19 h

au Centre de Loisirs Saint-Mathieu
1000, rue de Bar-le-Duc

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M ^{me} Suzie Beaulieu	Administratrice
M. Luc Pesant	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
M ^{me} Marie-Pier Girouard	Administratrice
M. Kévin Breault	Administrateur

Participation citoyenne : Deux citoyens étaient présents.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter. M. Nicolas Gagnon demande l'ajout du sujet «Préparation de l'AGA» au point *Fonctionnement* et du sujet «rencontre du 18 janvier» au point *Suivi des dossiers*. M. Jean-François Ross demande l'ajout du sujet «Suivi - affiches Ralentir» au point *Suivi des dossiers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2023	19 h 03
4. Questions et commentaires du public (1 ^{ère} période)	19 h 10
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 30
6. Suivi des dossiers	19 h 50
• Rencontre du 18 janvier	
• Suivi - affiches Ralentir	
7. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	20 h 15
8. Fonctionnement	20 h 25
• Trésorerie	
• Correspondance	
• Préparation de l'AGA	
9. Divers	20 h 35
10. Levée de l'assemblée	20 h 40

RÉSOLUTION CQP-24-CA-01

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2023

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de novembre 2023.

Au point 4, les mots «Notre président» sont retirés de la fin de l'avant-dernier paragraphe du compte rendu de la présentation de M. des Rivières.

Les sections 9. *Divers* et 10. *Levée de l'assemblée* ont été ajoutées pour compléter le procès-verbal.

RÉSOLUTION CQP-24-CA-02

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M. Jean-François Ross, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 28 novembre 2023 avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (1ÈRE PÉRIODE)

Il n'y a pas d'intervention.

5. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau souhaite une heureuse année à tou.te.s. Elle fait part de quelques points d'informations :

Des [travaux d'optimisation](#) sur le convoyeur de retour à la fosse se tiendront au centre de récupération des matières organiques du 29 janvier au 2 février prochains. Ces travaux amélioreront considérablement la réception des matières résiduelles non-organiques qui doivent être retournées à la fosse à déchets. La Ville demande aux citoyens de ne pas mettre les sacs mauves aux rebuts du 29 janvier au 2 février

Suite au premier conseil de Ville, le [règlement sur les pesticides](#) a été adopté, l'utilisation du glyphosate est désormais interdite.

Il y a eu une modification concernant la synchronisation des feux de circulation sur le chemin Ste-Foy entre les rues Laudance et de Maur, afin de réduire le temps d'attente des piétons et améliorer leur sécurité.

Le lancement des festivités du Carnaval de Québec aura lieu le 25 janvier. De la glisse sera notamment possible sur les côtes Ross, de la Pente-Douce et de la Promenade-des-Sœurs (avec l'effigie), de même qu'une réduction de 20% à l'Aquarium du Québec. M. David Weiser mentionne qu'une navette gratuite sera disponible pour les festivaliers qui voudront se déplacer d'un site à l'autre.

M. Carol Létourneau s'interroge de l'impact des nouvelles fonctions de M^{me} Anne Corriveau, qui n'est désormais plus présidente du conseil d'arrondissement, sur le

Conseil. La conseillère répond que ça n'affectera pas son rôle au sein des quatre conseils de quartier qu'elle chapeaute.

M. David Weiser mentionne que toutes les patinoires extérieures sont désormais ouvertes aux citoyen.ne.s. Il souligne aussi que 4 nouvelles chansons sont accessibles sur le site du Carnaval et que le château sera construit avec un deuxième étage pour la première fois.

6. SUIVI DES DOSSIERS

6.1 Rencontre du 18 janvier – sur la révision du règlement de fonctionnement des Conseils de quartier

M. Jean-François Ross a assisté à cette rencontre et il résume les modifications réglementaires proposées :

- La transformation de deux postes cooptés en postes électifs dits « neutres » ;
- L'exclusion d'un membre après trois séances manquées (sauf en cas de force majeure);
- La tenue des assemblées sera possible en mode hybride (avec un minimum présents sur place et excluant les séances où il y a une demande d'opinion)
- Des ressources seront mises à la disposition des Conseils (hébergement virtuel, adresses courriel, etc.)
- Un budget d'initiative de projet jusqu'à 10 000\$

6.2 Suivi – affiches Ralentir

M. Jean-François Ross a fait ajouter le logo du Conseil de quartier sur l'affiche du projet de sécurité routière. Il communiquera avec l'imprimeur et fera un suivi à l'intention des membres.

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Un citoyen se demande quel est le meilleur endroit pour proposer ses observations et ses suggestions concernant la sécurité routière pour certaines artères du quartier. Il cite en exemple le tronçon sur la rue de Grand-Voyer près des lignes d'Hydro-Québec, qui est fréquemment emprunté par des familles et des jeunes enfants, mais qui est sinueux, sans trottoir et peu éclairé.

Le Conseil suggère que le citoyen monte un document avec ses recommandations et le lui transmette, ainsi qu'au service 311.

M^{me} Suzie Beaulieu s'interroge sur le suivi de la passerelle piétonne surplombant l'autoroute Henri IV. Comme ce dossier touche aussi au Ministère des transports, elle adressera un message au député provincial. M. Dave Gagnon-Pelletier effectuera une recherche sur le suivi de la reconstruction de la passerelle.

8. FONCTIONNEMENT

8.1 Trésorerie

M^{me} Maude Cossette-Bergeron étant absente, le solde du compte est reporté au mois prochain.

RÉSOLUTION CQP-24-CA-03

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu de verser 120\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Correspondance et information

Il n'y a pas d'intervention.

8.3 Préparation à l'AGA

M. Dave Gagnon-Pelletier propose aux membres de statuer sur la date de l'assemblée générale annuelle et rappelle aux membres de préparer le rapport annuel et les états financiers.

RÉSOLUTION CQP-24-CA-04

Sur proposition de M. Nicolas Gagnon, appuyée par M. Jean-François Ross, il est résolu que le Conseil de quartier du Plateau fixe la date de l'assemblée annuelle au mardi 23 avril 2024 et que cette dernière se tiendra au Centre communautaire Claude-Allard.

Adoptée à l'unanimité.

M. Dave Gagnon-Pelletier propose aux membres d'élire un président en vue de cette même AGA.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-05

Sur proposition de M. Nicolas Gagnon, appuyée par M. Jean-François Ross, il est résolu que le Conseil de quartier du Plateau nomme M. Dave Gagnon-Pelletier (ou son remplaçant) président d'élection pour l'assemblée annuelle d'avril 2024.

Adoptée à l'unanimité.

M. Jean-François Ross suggère qu'un membre du corps policier SPVQ vienne parler lors de l'AGA au sujet des interventions par rapport à la criminalité dans le quartier. Le Conseil réfléchira ensemble à la tenue d'une conférence.

M. Dave Gagnon-Pelletier enverra la maquette du dépliant de l'AGA pour que les membres décident des ajouts à y apporter, si besoin.

9. DIVERS

Il n'y a pas d'intervention.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 20 h 15.

La prochaine rencontre est le 27 février.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

M. Nicolas Gagnon, président

M. Carol Létourneau, secrétaire